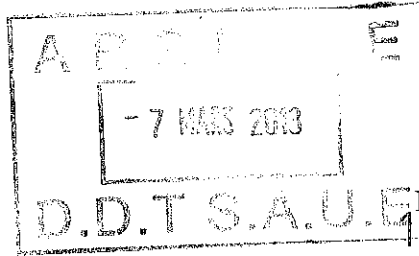




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

MB/NP
D



Metz, le 01 MARS 2013

/DEF/EMSD METZ/DMS/BSI/SSE/ENV



Commandement de la
région Terre Nord-Est,
commandement des
forces françaises et de
l'élément civil stationnés
en Allemagne.

Le général de corps d'armée Patrick RIBAYROL,
gouverneur militaire de Metz,
commandant de la région terre Nord-Est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne,
à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise

OBJET : Morienvail (60) – révision PLU.

RÉFÉRENCE : Lettre du 23 janvier 2013.

Par correspondance visée en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance du maire de Morienvail, les éléments visés à l'article R 121.1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à la révision de son plan local d'urbanisme.

Après étude, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la commune susvisée est grevée par les servitudes suivantes :

- PT1 et PT2 relatives au centre radioélectrique d'Emeville – commune d'Haramont, approuvées par décret du 16 juin 1961 et gérées par l'unité de soutien de l'infrastructure de la défense de Châlons-en-Champagne – 3 rue de la Charrière – 51022 Châlons-en-Champagne.

Par ailleurs, aucun immeuble militaire n'est implanté sur ce ban communal et aucun projet d'intérêt général n'y est envisagé.

Je ne souhaite pas être associé aux réunions du groupe de travail en charge de la révision de ce plan local d'urbanisme, mais désire recevoir, pour avis, le projet arrêté.

Le général de brigade aérienne Patrice SAUVÉ,
~~général adjoint soutien~~
à l'officier général de zone de soutien de Metz.

COPIE(S) :
- COMBdD Creil
- DIRISI Metz
- USID Creil

